

**Swiss Life REIM (France)**  
**Charte pour l'investissement responsable**

---

*« Notre signature est le reflet de valeurs humaines et responsables conjuguées à nos expertises financières et immobilières,*

Frédéric Bôl, Président du Directoire et Fondateur de Swiss Life REIM (France).

Leader sur le marché des OPCl, Swiss Life REIM (France) accompagne depuis 2007 les investisseurs dans la création sur mesure et la gestion de fonds d'investissements immobiliers. Du fait de nos activités, nous avons pleinement conscience des impacts du secteur immobilier sur son environnement. Nous souhaitons contribuer à l'amélioration des performances environnementales et sociales du parc existant tout en assurant la bonne gouvernance de nos véhicules d'investissement, afin d'avoir un impact positif sur la planète et les Hommes.

Portés par les convictions de notre Président, et avec le soutien de nos équipes et clients, nous nous sommes engagés dès 2009 – en signant les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) – à intégrer ces problématiques dans l'exercice de notre métier de gestionnaire d'actifs immobiliers. Dans ce contexte, la formalisation de la présente charte marque pour notre Directoire, nos collaborateurs et notre actionnaire principal une nouvelle étape dans notre démarche de développement durable, réaffirmant notre volonté de transparence et confortant notre leadership sur la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Cette charte, définie par les collaborateurs de Swiss Life REIM (France), a été adoptée par notre Directoire. Elle constitue un engagement à toujours mieux répondre aux attentes de nos parties prenantes. Cela se traduit dans l'application de pratiques responsables tant au niveau de la gestion des actifs immobiliers et de nos fonds d'investissement qu'au sein de notre entreprise. Un Comité de Développement Durable a été mis en place pour coordonner en interne les différentes actions à entreprendre, et nous rendrons compte régulièrement de notre démarche de progrès auprès de nos parties prenantes.

#### L'engagement de Swiss Life REIM (France) dans la gestion d'actifs immobiliers

---

En tant qu'investisseur de long terme, nous nous engageons :

- Après de nos clients investisseurs,
  - à intégrer les enjeux ESG dans notre gestion de portefeuille et à reporter périodiquement sur nos résultats et nos avancées,

- à proposer des plans d'amélioration des performances environnementales des actifs gérés et ce, notamment, à travers la réalisation d'audits environnementaux avant toute acquisition et, avec l'accord de nos clients, sur le parc existant,
  - à être transparents dans nos stratégies d'allocation d'actifs, nos critères de sélection, la tarification de nos services, les mouvements au sein de nos fonds, la gestion et de la valorisation des biens, leurs performances énergétiques théoriques et réelles.
- Au près de nos clients locataires,
    - à transcrire les évolutions de la réglementation en matière de protection de la santé et de l'environnement,
    - à les associer aux performances environnementales des immeubles et à les sensibiliser sur les bonnes pratiques à adopter,
    - à assurer le bien-être des occupants et en particulier l'intégration des personnes en difficulté au travers de notre gestion des actifs.
  - Au près de nos prestataires de services,
    - à intégrer leurs politiques et pratiques en matière de gestion des enjeux ESG dans notre processus de sélection.

#### L'engagement de Swiss Life REIM (France) envers ses autres parties prenantes

---

Dans un souci d'éthique et de cohérence, nous nous engageons :

- Au près de nos actionnaires,
  - à leur communiquer un rapport périodique les informant de notre gestion, de nos indicateurs et de nos performances sur les enjeux ESG.
- Envers l'ensemble de nos collaborateurs,
  - à accompagner leur développement professionnel tout en les associant aux résultats de Swiss Life REIM (France).
- Vis-à-vis de nos fournisseurs,
  - à limiter l'impact de nos achats sur l'environnement.
- Au près de la société civile,
  - à accompagner les initiatives de bénévolat de nos collaborateurs au profit d'œuvres d'utilité publique. Nous nous engageons à libérer du temps au profit d'organismes à but non lucratif en accord avec nos activités et notre démarche de développement durable.

#### Mise en œuvre de la Charte

---

L'exécution de ces engagements relève de la responsabilité de chaque collaborateur de Swiss Life REIM (France). Notre Comité de Développement Durable veille à la mise en application et au suivi de la présente Charte.